

RAPPORT ANNUEL SUR LES INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES ET SUR LE LOGEMENT

Numéro de l'ICD et année financière :
41701 (2023-2024)

Objet :

Le rapport annuel sur les infrastructures communautaires et sur le logement donne un aperçu des changements survenus en matière de logement, d'infrastructure pour le logement et de services communautaires. Les données de ce rapport sont utilisées pour mesurer les progrès réalisés et rendre compte au Parlement, ainsi qu'à des fins de planification pour établir les besoins non comblés.

Période de rapport :

Pour l'exercice précédent se terminant le 31 mars.

Échéance :

À présenter annuellement le 31 mai.

Exception(s) :

ON : Le 15 octobre de chaque année.

Définition des éléments de données :

Élément de données	Définition
Identification	
Nom du conseil tribal	Le nom officiel du conseil tribal, si la Première Nation est affiliée.
Numéro du conseil tribal	Le numéro du conseil tribal, tel qu'il a été assigné par Services aux autochtones Canada (SAC).
Nom de la bande	Le nom officiel et légal de la bande.
Numéro de la bande	Le numéro de la bande, tel qu'il a été assigné par SAC.
Nom du site	Le nom officiel du site ou de la réserve.
Numéro du site	Le numéro du site, tel qu'il a été assigné par SAC.
Personne-ressource	
Prénom Nom de famille Titre Numéro de téléphone Adresse courriel	Le prénom, nom de famille, titre du poste, numéro de téléphone et adresse courriel (s'il y a lieu) de la personne avec qui communiquer pour obtenir de plus amples renseignements sur le rapport.
Renseignements sur le rapport	
Unités de logement SANS :	
Électricité	Le nombre de maisons SANS services d'électricité dans la collectivité. Les services d'électricité incluent : <ul style="list-style-type: none">- Réseau public;- Générateur diesel, service complet;- Autre forme de générateur, service complet.
Accès routier	Le nombre de maisons qui N'ONT PAS accès aux routes tout au long de l'année.

Élément de données	Définition
Unités de logement avec services de gestion des déchets solides :	
Services de gestion des déchets solides	<p>Est-ce que votre collectivité a des services de gestion des déchets solides ? Les choix pour ce champ sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non <p>Les services de gestion des déchets solides sont définis comme suit : les déchets solides d'une collectivité sont transférés dans une installation conforme aux règlements provinciaux ou territoriaux et ils ne représentent pas de danger pour la santé ou pour l'environnement.</p> <p>Note : une installation de déchets solides ne devrait pas être considérée comme inappropriée en raison de la mauvaise technique, de la négligence ou de l'exploitation inadéquate de l'opérateur.</p>
Ententes sur les services municipaux avec des Premières Nations	<p>Est-ce que la collectivité a des ententes sur les services municipaux avec une tierce partie ? Les choix pour ce champ sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non <p>Les ententes sur les services municipaux sont définies comme suit :</p> <p>Le nombre de maisons faisant partie d'une entente sur les services municipaux avec la Première Nation sur le site.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une entente conclue entre deux Premières Nations ou entre une Première Nation et le gouvernement provincial, l'administration municipale, un entrepreneur privé, une société d'État, une personne ou un organisme, qui concerne la prestation de services municipaux. Les ententes sur les services municipaux avec des Premières Nations peuvent aussi s'appeler entente de type municipal (ETM) ou entente de services de type municipal (ESTM).
Recyclage	<p>Est-ce que cette collectivité a un programme de recyclage ? Les choix pour ce champ sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non <p>Le nombre de maisons avec un programme de recyclage sur le site. Le recyclage se définit comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tout processus qui transforme des déchets en nouveaux produits, réduisant ainsi le recours à l'élimination « traditionnelle » des déchets.
Collecte porte-à-porte	<p>Est-ce que la collectivité a un service de collecte porte-à-porte ? Les choix pour ce champ sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non
Station de transfert des déchets solides	<p>Est-ce que la collectivité a une station de transfert des déchets solides ? Les choix pour ce champ sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oui

Élément de données	Définition
	<ul style="list-style-type: none"> - Non <p>Le nombre de maisons avec une station de transfert des déchets solides sur le site. Une station de transfert des déchets solides se définit comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un immeuble ou un site de traitement où on peut déposer temporairement des déchets. Une station de transfert sert souvent d'emplacement où les camions de collecte locaux déposent leur cargaison de déchets avant de les charger à bord de plus grands véhicules. Ces derniers transporteront les déchets jusqu'à leur destination finale pour y être éliminés, soit dans un incinérateur, un site d'enfouissement ou une installation pour déchets dangereux, ou recyclés.

Plan pour le logement

Plan pour le logement	<p>Est-ce que la collectivité dispose déjà d'un plan pour le logement ? Les choix pour ce champ sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non <p>Un plan pour le logement inclut :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. tout changement aux politiques et aux programmes de logement en place, l'état des logements communautaires, et les programmes d'assurance et d'entretien; 2. les activités de construction et de rénovation en cours et proposées; 3. les mesures pour lier le logement aux infrastructures communautaires (particulièrement l'apport des services municipaux aux lotissements existants et nouveaux), les plans de formation, d'emploi et de développement des entreprises; 4. un plan quinquennal des ressources à jour qui indique quels travaux seront entrepris, les coûts et les sources de fonds.
-----------------------	--

*** Le plan pour le logement doit être fourni sur demande à SAC, seulement si la Première Nation est financée en vertu de la Politique sur le logement dans les réserves de 1996 ou dans le cadre de l'Initiative de démonstration de maisons (durables).

Unités de logement

Total d'unités rénovées	<p>Comprend le nombre total d'unités de logement rénovées au cours de la période de déclaration. Spécifique à la rénovation de logements existants. Les types de logements couverts sont décrits sous la rubrique « Nombre total d'unités de logement construites et complétées ».</p> <p>Définition de rénovation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à niveau du système de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC), et du revêtement isolant; - Réparations ou remplacement des systèmes de plomberie et d'électricité; - Étanchéité des sous-sols;
-------------------------	---

Élément de données	Définition
	<ul style="list-style-type: none"> - Insonorisation des pièces, en particulier des chambres à coucher et des salles de bains; - Retrait et remplacement d'un toit; - Réfection d'ouvrages de béton et maçonnerie de la fondation ou de la cheminée; - Réparation de pièces, de planchers ou de murs; - Réparations ou remplacement de fenêtres et de portes; tout autre type de réparation ou de remplacement aux logements existants. <p>Ce nombre doit être entré manuellement.</p>
Total d'unités construites et complétées	<p>Comprend le nombre total d'unités de logement qui ont été construites et complétées (c.-à-d. clé en main) au cours de la période de déclaration. Les unités de logement comprennent des unités simples, des unités multiples, des maisons mobiles ainsi que des logements adaptés, comme des maisons pour personnes âgées, des foyers de groupe et des foyers pour des personnes qui ont besoin d'aide à la vie autonome, mais pas de soins médicaux.</p> <p>Ce nombre doit être entré manuellement.</p>
Total d'unités	<p>Comprend le nombre total réel d'unités de logement. Les unités de logement comprennent des unités simples, des unités multiples, des maisons mobiles ainsi que des logements adaptés, comme des maisons pour personnes âgées, des foyers de groupe et des foyers pour des personnes qui ont besoin d'aide à la vie autonome, mais pas de soins médicaux.</p> <p>Ce nombre doit être entré manuellement.</p>
État du logement	
Remplacements requis	<p>Le nombre de logements qu'il faut remplacer puisque les coûts de rénovation évalués dépassent la valeur fonctionnelle restante de la maison.</p>
Rénovations importantes requises	<p>Le nombre de logements qu'il faut rénover pour résoudre des problèmes relatifs à la santé ou à la sécurité des occupants, à l'efficacité énergétique ou à l'entretien afin d'assurer la longévité de la maison.</p>
Total des logements satisfaisants Automatisé	<p>Le nombre de logements satisfaisants définis comme étant ceux qui ne nécessitent pas de travaux de rénovation majeurs ou de reconstruction et qui possèdent une plomberie de base, c'est-à-dire de l'eau courante chaude et froide, des toilettes intérieures ainsi que des bains et des douches installés.</p> <p>Note : La formule pour calculer le nombre de logements « satisfaisants » est la suivante : Satisfaisants = le nombre total d'unités de logement – les logements nécessitant des rénovations majeures – les logements devant être remplacés (calculé automatiquement).</p>
Dans la dernière année, votre Première Nation a-t-elle embauché un gestionnaire ou un spécialiste du logement? Si « non », de quelle manière votre Première Nation s'est-elle	<p>La gestion du logement est définie comme la fonction consistant à gérer ou coordonner, à planifier, à élaborer des politiques et des lignes directrices pour les collectivités ou à administrer un contrat de construction, de rénovation, d'exploitation ou d'entretien des logements dans votre collectivité.</p>

Élément de données	Définition
procuré des services en gestion du logement ou des services professionnels connexes? Veuillez élaborer:	
Dans la dernière année, votre Première Nation a-t-elle eu accès à de la formation, des outils, des ressources ou des services et un soutien technique en logement? Si « oui », à quel genre d'outils de formation et de services votre Première Nation a-t-elle eu accès? (Veuillez indiquer toutes les réponses qui s'appliquent.)	Si « oui », à quel genre d'outils de formation et de services votre Première Nation a-t-elle eu accès? (Veuillez indiquer toutes les réponses qui s'appliquent.) : <ul style="list-style-type: none"> - balados, webémissions, émission de radio - réseaux, communauté de pratique - cours, formation menant à l'obtention d'un titre professionnel, attestation - services techniques d'un fournisseur de services des Premières Nations - autre (Veuillez élaborer):
Approvisionnement en eau - Source d'eau	
Souterraine	Le nombre d'unités de logement alimentées par une source d'eau souterraine.
Surface	Le nombre d'unités de logement alimentées par une source d'eau en surface.
Total d'unités Automatisé	Calculé automatiquement.
Approvisionnement en eau - Acheminement de l'eau	
Réseau communautaire	Le nombre d'unités de logement desservies par un réseau d'eau communautaire. Le système comprend une source d'alimentation en eau, une installation de traitement et de stockage de l'eau (réservoir d'eau et un réseau de distribution d'eau aux résidences et aux autres utilisateurs de la collectivité. Ce niveau de service peut être atteint en utilisant un réseau de distribution d'eau communautaire avec ou sans une capacité de protection contre l'incendie. Cela comprend à la fois des réseaux d'eau approvisionnés par une source d'eau en surface ou souterraine (puits).
Système individuel	Le nombre d'unités de logement approvisionnées en eau par un système individuel, lequel peut être un puits individuel ou une source d'eau en surface traité partiellement ou complètement, et raccordé à la maison par des tuyaux.
Camion de type A	Le nombre d'unités de logement approvisionnées en eau par camion. Les logements possèdent la plomberie et l'équipement permettant la livraison d'eau par camion (par exemple, citerne ou réseau d'eau sous pression).
Camion de type B	Le nombre d'unités de logement approvisionnées en eau par camion. L'eau est emmagasinée dans des barils de 45 gallons. Parce que les maisons ne disposent pas de tuyaux de plomberie pour acheminer l'eau (citerne ou réseau d'eau sous pression), le camion de type B n'est pas considéré comme un niveau de service de base.
Sans service	Le nombre d'unités de logement sans service d'approvisionnement en eau.

Élément de données	Définition
Total d'unités	Calculé automatiquement.
Service d'évacuation des eaux d'égout - Destination des eaux d'égout évacuées	
Installation de traitement	Le nombre d'unités de logement dont les eaux d'égout sont évacuées vers une installation de traitement. Une « installation de traitement » comprend des étangs de stabilisation, des étangs aérés, des usines à aération prolongée, des disques biologiques, des réacteurs discontinus séquentiels, etc.
Souterrain	Le nombre d'unités de logement dont les eaux d'égout sont évacuées dans le sol. Les eaux d'égout éliminées dans le sol sont évacuées vers un champ d'épuration (individuel et communautaire) conforme aux normes environnementales et sanitaires applicables.
Total d'unités	Calculé automatiquement.
Service d'évacuation des eaux d'égout - Mode d'évacuation des eaux d'égout	
Réseau communautaire	Le nombre d'unités de logement raccordées à un réseau de collecte des eaux d'égout, lesquelles sont envoyées vers une fosse septique et un champ d'épuration communautaires.
Système individuel	Le nombre d'unités de logement raccordées à un système d'évacuation des eaux usées fourni par une fosse septique et un champ d'épuration individuels.
Transport par camion	Le nombre d'unités de logement dont l'évacuation des eaux usées se fait par un camion de vidange de fosses septiques.
Sans service	Le nombre d'unités de logement sans service de collecte des eaux d'égout.
Total d'unités	Calculé automatiquement.
Accès communautaire aux services et aux programmes de protection contre les incendies	
<p>L'accès aux services d'extinction d'incendie</p> <p>- Votre communauté a-t-elle accès à des services d'extinction d'incendie appropriés?</p> <p>- Si « oui », sélectionnez toutes les options applicables :</p>	<p>Votre collectivité a-t-elle accès à des services de suppression d'incendie qui conviennent au niveau de sécurité-incendie que votre collectivité exige? Les choix pour ce champs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oui, ou - Non <p>Si « oui », quelles sortes de services de suppression d'incendie avez-vous dans votre collectivité? Sélectionnez toutes les options pertinentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agent de protection contre les incendies - Bénévole - Professionnel ou professionnel de garde - Entente d'aide mutuelle - Accord de service de type municipal - Autre services d'extinction d'incendie <p>Si vous sélectionnez la catégorie « Autre services d'extinction d'incendie », fournissez dans le champ « commentaires » une brève description du type de service de suppression d'incendie offertes dans votre collectivité.</p>

Élément de données	Définition
	<p>Ici, un agent de protection contre les incendies est défini comme suit :</p> <p>Une personne responsable des initiatives communautaires d'éducation et de prévention des incendies et, le cas échéant, de l'administration des activités de protection contre les incendies, telles que le recrutement et la formation des pompiers, l'administration des services d'incendie, la budgétisation et la planification, etc. Un agent de protection contre les incendies peut être membre du service d'incendie ou du service du logement d'une Première Nation et peut occuper un poste avec des fonctions similaires à celles d'un coordonnateur de la gestion des urgences.</p> <p>Ici, une entente d'aide mutuelle veut dire :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une entente entre une Première Nation et un tiers, par exemple un gouvernement municipal ou une autre Première Nation, en vertu de laquelle le tiers s'engage à fournir une réponse initiale aux incendies qui auraient lieu dans la collectivité lorsque le service d'incendie de la Première Nation est incapable d'aborder l'incendie plus rapidement que celui du tiers; ou 2. une entente entre une Première Nation et un tiers, par exemple un gouvernement municipal ou une autre Première Nation, en vertu de laquelle le tiers s'engage à fournir une réponse supplémentaire aux incendies qui auraient lieu dans l'autorité de la Première Nation, si un soutien supplémentaire en matière de suppression des incendies serait requis et vice-versa. <p>Ici, un accord de service de type municipal veut dire :</p> <p>o un accord entre deux Premières Nations ou entre une Première Nation et un gouvernement provincial, un gouvernement municipal, un entrepreneur privé, une société d'État, un individu ou une organisation qui implique la fourniture d'un service de suppression d'incendie pour satisfaire aux besoins de votre collectivité.</p>
<p>Prestation de programmes ou de services de prévention des incendies</p> <p>- Les services ou les programmes de prévention des incendies sont-ils offerts dans votre communauté?</p> <p>- Si « oui », sélectionnez toutes les options applicable :</p>	<p>Des services ou des programmes de prévention des incendies sont-ils offerts dans votre collectivité? Les choix pour ce champs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non <p>Ici, les services ou programmes de prévention des incendies comprennent, entre autres, les éléments suivants. Veuillez sélectionner tout ce qui s'applique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les programmes sur l'éducation, la prévention ou la sensibilisation concernant les incendies pour les membres de la collectivité. Par exemple : Savoir quand s'arrêter, s'allonger et se rouler par terre, Comment élaborer un plan d'évacuation en cas d'incendie réel, Cuisiner en sécurité et prévenir les incendies de

Élément de données	Définition
	<p>cuisson, Se garder au chaud et prévenir les incendies électriques, Programmes de prévention d'incendies et de chutes pour les aînés, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'installation, le fonctionnement et l'entretien des détecteurs de fumée; - l'installation, le fonctionnement et l'entretien des détecteurs de monoxyde de carbone; - l'installation, le fonctionnement et l'entretien des extincteurs; - les évaluations de la sécurité du domicile; - les évaluations de la sécurité de la collectivité; - les évaluations de la sécurité du service d'incendie; - autre prévention des incendies <p>Si vous sélectionnez la catégorie « autre prévention des incendies », fournissez dans le champ « commentaires » une brève description du type de services ou de programme de prévention offertes dans votre communauté.</p>
Service Internet	
Fournisseur de service	L'entreprise fournissant des services Internet à l'école ou au bureau de bande.
École et/ou bureau de bande	Lieu où la consignation des données est requise.
Vitesse de téléchargement	Case pour enregistrer la valeur (ressource : https://cira.ca/cira-internet-performance-test-0)
Vitesse de téléversement	Case pour enregistrer la valeur (ressource : https://cira.ca/cira-internet-performance-test-0)
Commentaires	Brève description des détails ou de la justification pour la mise à jour, l'ajout ou la suppression d'un bien.
Déclaration	
Prénom Nom de famille Titre Date (AAAAMMJJ)	Le prénom, nom de famille et titre du poste de la personne qui atteste l'exactitude des renseignements ainsi que la date à laquelle le formulaire a été rempli. Les dates sont en format « Année Mois Jour ».